



Genève, le 12 mai 2020
Aux représentant-e-s des médias

**Communiqué de presse conjoint de la chancellerie d'Etat, du Grand Conseil et du
Pouvoir judiciaire**

**Prestations de serment des exécutifs communaux et des magistrat-e-s du
Pouvoir judiciaire des 27 et 28 mai 2020**

La prestation de serment des conseillers administratifs et conseillères administratives, maires et adjoint-e-s et celle des juges titulaires, suppléant-e-s et assesseur-e-s du Pouvoir judiciaire auront lieu les 27, respectivement 28 mai prochains à la Cathédrale Saint-Pierre. 137 élu-e-s communaux et 498 magistrat-e-s prêteront ainsi serment devant les autorités, à l'occasion de deux cérémonies dont le dispositif a été adapté en raison de la pandémie du COVID-19.

Organisés par la chancellerie d'Etat pour le premier et par le secrétariat général du Grand Conseil pour le second en collaboration avec le secrétariat général du Pouvoir judiciaire, les deux événements ont vu leur déroulement modifié afin de garantir le respect des normes et consignes sanitaires édictées par l'office fédéral de la santé publique. L'organisation des cérémonies et notamment le nombre maximal de personnes présentes dans la cathédrale ont été approuvées par le médecin cantonal.

Les deux prestations de serment auront ainsi lieu à huis clos, sans invités. Le cortège dans la Vieille-Ville et la réception publique habituellement organisés à l'issue des cérémonies ont été supprimés.

Afin de limiter le nombre de personnes présentes simultanément dans la cathédrale et de respecter la distance sociale de deux mètres, les élu-e-s prêteront serment par groupes successifs, en deux fois pour la prestation des exécutifs communaux et en sept fois pour celle des magistrat-e-s du Pouvoir judiciaire.

Une série de mesures seront par ailleurs déployées, telles que la désinfection des mains avant d'entrer dans la cathédrale et le respect de la distance sociale à l'intérieur de la cathédrale ainsi qu'à l'accueil et à la sortie.

Afin de garantir la publicité de ces événements, une retransmission en direct est prévue sur le site Internet de l'Etat, respectivement du Grand Conseil, ainsi que sur Léman Bleu.

La prestation des exécutifs communaux aura lieu le 27 mai de 17h à 18h30. La prestation de serments des magistrat-e-s du Pouvoir judiciaire aura lieu le 28 mai de 14h à 18h.

Pour tout complément d'information:

- *pour la chancellerie d'Etat: Mme Michèle Righetti, chancelière d'Etat, en contactant*

Mme Nathalie Praz, cheffe du service communication et information, PRE, T. 079 466 64 67

- *pour le secrétariat général du Grand Conseil: M. Lionel Rudaz, secrétaire adjoint, T. 022 327 97 03*
- *pour le secrétariat général du Pouvoir judiciaire: M. Patrick Becker, secrétaire général, T. 022 327 62 63, et sur le [site Internet du Pouvoir judiciaire](#).*